

DES PROJETS CONCRETS DÉJÀ LANCÉS SUR LE TERRITOIRE ACCOMPAGNES PAR L'ARIS

1- AVEC GENVIA, LA RÉGION S'IMPLIQUE POUR LA PRODUCTION D'HYDROGÈNE DÉCARBONÉ SUR SON TERRITOIRE

GENVIA est une joint-venture de technologie, ayant pour objectif la production d'électrolyseurs de nouvelle génération. La société combine les savoir-faire et expertises de Schlumberger et du CEA, avec ceux de VINCI, de Vicat et de l'Agence Régionale Energie Climat (AREC).

L'objectif : développer et déployer une technologie de rupture de l'électrolyse pour la production d'hydrogène décarboné et des électrolyseurs haute température à oxyde solide.

Implanté à Béziers sur le site de CAMERON, les premiers investissements en 2021 permettront de travailler à une ligne pilote, tandis que l'implantation d'une giga factory serait prévue entre 2024 et 2027.

A travers son Agence Régionale Energie Climat (AREC), **la Région est présente à l'actionnariat de Genvia à hauteur de 6,5% de la société, soit 3,5 M€.** Elle apportera également un soutien particulier au projet avec des **aides sur le site industriel**, et sera **impliquée dans les projets déployés en Occitanie via le plan hydrogène vert.** Grâce à son agence d'aménagement et construction (ARAC), la Région participera à la **mise en œuvre des installations industrielles.**

En complément et en conformité à la fois avec la stratégie Région à énergie positive et le plan hydrogène vert, **la Région s'implique dans la mise en place des premiers démonstrateurs et des projets d'hydrogène vert sur les sites industriels.** A cet effet, différents projets sont à l'étude, tel le développement d'un démonstrateur d'électrolyseur haute température sur le site d'ArcelorMittal à Saint-Chély-d'Apcher en Lozère, mais également d'autres projets dans le Lot, la Haute-Garonne, et l'Aude.

2- ARCELORMITTAL À SAINT-CHÉLY-D'APCHER : UN PROJET INDUSTRIEL VERTUEUX, ASSOCIANT ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE ACCOMPAGNÉ PAR LA RÉGION

Spécialisée dans les aciers électriques haut de gamme, l'usine centenaire d'ArcelorMittal basée à Saint-Chély-d'Apcher est le premier employeur industriel de Lozère avec 250 emplois directs. Ses produits sont destinés à l'automobile pour le marché des véhicules électriques et hybrides, à la production d'énergie (hydro-électricité, éolien, nucléaire, etc.), aux moteurs industriels et aux biens de consommation (électroménager, outillage, etc.).

L'usine lozérienne porte actuellement un projet de transformation et de modernisation de son site, **pour un montant total de plus de 13 M€ d'investissements, afin de développer de nouvelles générations d'acier à destination du marché en plein essor de l'automobile électrique.**

De nouveaux équipements seront ainsi installés en 2021 sur l'outil de production qui bénéficiera également d'opérations de modernisation avec notamment la transformation et l'amélioration de la ligne de décapage (permettant une meilleure homogénéité de l'acier produit) et de la ligne de laminage à froid (permettant de réduire les déformations des bobines d'acier), ainsi qu'une extension de 500 m² du bâtiment existant.

La Région Occitanie soutient ce projet en apportant **3,5 M€ de garantie bancaire, auxquels s'ajoutent une participation de la part de l'ARIS au capital de la future société de projet portant les investissements, à hauteur de 20%.**

3- OCCITANIE PROTECT : LA RÉGION S'ENGAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE D'ÉQUIPEMENTS SANITAIRES 100 % LOCALE

Afin de concilier la réponse au besoin fort en fourniture d'équipements individuels de protection sanitaire (EPI) en région, tout en privilégiant l'emploi local, la Région Occitanie a mobilisé ses agences AREC (Agence Régionale Energie Climat) et Ad'Occ (Agence de développement économique régionale) afin de créer, en mai dernier, Occitanie Protect, un **opérateur unique permettant de centraliser la production d'équipements sanitaires en utilisant les savoir-faire déjà existants en région.**

L'enjeu est double : **permettre aux entreprises touchées par la crise de retrouver une activité pérenne, et leur offrir de nouvelles opportunités et débouchés via la réorientation de leur production.** L'objectif est également, à terme, de **développer une véritable filière industrielle régionale de fabrication d'équipements sanitaires durables et recyclables 100 % Occitanie.**

A ce jour, Occitanie Protect repose sur l'association de deux industriels basés en Ariège, Adient Fabrics et Biotex Technologie, ainsi que de l'Agence Régionale Energie Climat (AREC). Cette alliance a permis dans un premier temps de répondre à l'urgence sanitaire avec la production de matériel sanitaire, et bâtira une filière de production locale 100% occitane, pérenne, et respectueuse de l'environnement. En 2020, Occitanie Protect a commercialisé près de deux millions de masques adultes, dont un million de masques achetés par la Région pour un montant de 1,9 M€, près de 25 000 masques enfants et 10 000 surblouses et a permis de **préservé plus de 150 emplois** sur le site d'Adient Fabrics.

Par ailleurs, **la Région Occitanie se dote de masques antimicrobiens intégrant la technologie unique au monde de la société Pylote**, spécialiste de la chimie industrielle minérale et céramique. Occitanie Protect a commandé 8 000 masques intégrant la technologie antimicrobienne de haute protection UNS1, efficaces contre les coronavirus et les bactéries. Ils seront fabriqués et confectionnés par Biotex Technologies avec des tissus fournis par Adient Fabrics.



© Saada Romain - Région Occitanie

4- PHOENIX BATTERIES PAR LA S.N.A.M : DES BATTERIES DE SECONDE VIE PRODUITES À PARTIR DE COMPOSANTS RECYCLÉS

Le stockage énergétique est un enjeu majeur qui sera amené à se développer avec l'essor de la mobilité électrique, mais aussi avec le développement des capacités de production d'énergies renouvelables. Consciente de la place grandissante que les batteries électriques seront amenées à occuper et consciente des problématiques de recyclage que ces batteries soulèveront, la société S.N.A.M. (Société Nouvelle d'Affinage des Métaux) basée à Viviez dans l'Aveyron, s'est développée autour du recyclage des matériaux qui les constituent.

La S.N.A.M. souhaite aujourd'hui **renforcer ses activités à travers deux projets** : l'extension des activités de recyclage des batteries électriques (SNAM SAS), et la vente et location de batteries de 2^{de} vie, fabriquées à partir de métaux et de batteries recyclés par la SNAM (SAS Phénix Batteries)

La Région Occitanie apporte son soutien au développement des activités de la SNAM, s'inscrivant pleinement dans la stratégie Région à énergie positive qu'elle s'est fixée dont l'objectif est d'atteindre une consommation énergétique issue à 100% des énergies renouvelables.

L'AREC pourrait ainsi investir à hauteur de 1 M€ au capital de la SAS Phénix Batteries, et l'ARIS à hauteur de 2 M€.

5- UN NOUVEAU PROJET AXÉ AUTOUR DE LA QUALITÉ DE LA RACE AUBRAC POUR L'ABATTOIR DE SAINTE-GENEVIÈVE – ARGENCE EN AUBRAC

Géré par le groupe Arcadie placé en liquidation judiciaire, le site de l'abattoir de Sainte-Geneviève a été fermé en septembre 2020, entraînant avec lui la destruction d'une centaine d'emplois. La Région a choisi de se mobiliser en appui de la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène pour préserver cet outil industriel local et le transformer en un nouveau projet territorial axé autour des savoir-faire locaux et de la race Aubrac, en partenariat avec les éleveurs mais aussi les artisans et commerçants de l'Aubrac.

Le Tribunal de Commerce de Montpellier a validé le lundi 7 juin l'offre de reprise du site d'abattage et transformation de produits carnés d'Argences-en-Aubrac portée par la Région Occitanie et l'entreprise familiale Beauvallet, avec le soutien de la Communauté des Communes Aubrac Carladez et Viadène.

En vue de la reprise du site, et du dépôt de l'offre de reprise auprès du Tribunal de Commerce de Montpellier, une SAS immobilière avec comme actionnaires la Région Occitanie, à travers l'ARIS, et Beauvallet a été créée. La Communauté de communes Aubrac Carladez et Viadène assurera la présidence du conseil de surveillance de cette structure. L'exploitation du site sera assurée en propre par Beauvallet.

Le projet de reprise a pour objectif de moderniser l'outil de travail et les équipements tout en conduisant un projet dont les valeurs sont axées sur la qualité et le goût de la race Aubrac, la création de partenariats et de filières durables avec les éleveurs locaux, l'innovation et la traçabilité.

Via l'ARIS, la Région pourra investir jusqu'à 1 M€ dans la future société de projets.